



## N° 17-46 ATTRIBUTION MARCHE ASSURANCES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE dix-sept, le 18 octobre  
Le Bureau dûment convoqué le 13 octobre 2017  
Habilité par l'article L5211-10 du CGCT  
Et la délibération 08/13 du 14 mai 2008  
S'est réuni en session ordinaire au SMND  
Sous la présence de Monsieur JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

Il est exposé :

A la suite du marché de prestations d'assurances, la Commission d'appel d'offres s'est réunie le mercredi 18 octobre à 16 h 30.

La commission a attribué le marché comme suit :

- Lot 1 : Assurance de Dommages aux biens.
  - Compagnie retenue : SMACL (Niort) pour la formule de base.
  - Prime : 20 835.47 €.
  - Prime au m<sup>2</sup> : 5.61 €
  
- Lot 2 : Responsabilité civile.
  - Compagnie retenue : SMACL.
  - Formule de base et PSE 1 (atteinte à l'environnement).
  - Prime : 5234.39 € et PSE 1 : 5048.88 €.
  - Cotisation : 0.09 %
  
- Lot 3 : Assurance des véhicules et des risques annexes :
  - Contrat avec franchise de 2000 € (PL) et 600 € (VL).
  - PSE 1 : auto-collaborateurs
  - Compagnie retenue : SMACL
  - Prime : 54 458.64 €, et PSE1 : 254.73 €.
  
- Lot 4 : protection juridique de la collectivité et protection fonctionnelle agents/élus :
  - Compagnie retenue : SMACL
  - Montant de la prime annuelle: 1878.39 €.
  
- Lot 5 : Assurance des Prestations Statutaires :
  - Risques assurés : décès, accidents du travail, maladies professionnelles, et PSE 1 : longues maladies, maladies longue durée
  - Compagnie retenue : Groupement Gras Savoye/ Groupama
  - Taux appliqué : 3.08 %
  - Montant de la prime annuelle de base : 43 488 €
  - Montant de la PSE 1: 45 216 €.

Il est donc proposé d'autoriser le président à signer ce marché.

Le bureau a adopté la présente délibération à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 18 octobre 2017**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

